

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Était absent : M. Damien BLANC

Convocation du : 21 juin 2023 - Affichage du : 21 juin 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10/ Conseillers représentés : 0

M. Vincent MAITRE a été élu secrétaire de séance.

Appel des conseillers municipaux : Il est constaté à 18H30, la présence effective de 9 conseillers municipaux. Le quorum est constaté.

Monsieur Vincent MAITRE est désigné secrétaire de la séance du conseil municipal.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 mai 2023, à l'unanimité des membres présents

DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION

- DEC 005/2023 – Virement de crédit
- DEC 006/2023 – ASSOCIATION DU VILLAGE DE LA THUILE DE MONTAGNY - Convention de mise à disposition de locaux

Arrivée de Franck ROCHE à 18H40

DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION N° 2023-057 : RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION DE VERROCHAS
– demande d'autorisation de défrichement et de servitude de passage
Adoptée à l'unanimité des membres présents

DÉLIBÉRATION N° 2023-058 : VENTE D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE À M. et Mme DUPUY Pierre et Laurence
Adoptée à l'unanimité des membres présents

DÉLIBÉRATION N° 2023-059 : DÉSAFFECTATION ÉCOLE DU PLAN
Adoptée à l'unanimité des membres présents

DÉLIBÉRATION N° 2023-060 : OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE – Approbation de l'avant-projet et demandes de subvention
Adoptée à l'unanimité des membres présents

DÉLIBÉRATION N° 2023-061 : MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – demande de subvention auprès du SDES
Cette délibération est retirée de l'ordre du jour

DÉLIBÉRATION N° 2023-062 : VIREMENT DE CRÉDIT
Adoptée à l'unanimité des membres présents

Conformément à la nouvelle loi sur la publicité des actes et à l'article L2125-25 du CGCT, la liste des délibérations remplace le compte rendu du Conseil municipal.
Vous trouverez sur le site Internet de la Mairie le procès-verbal du Conseil ainsi que les délibérations du Conseil municipal du 29 juin 2023